

Fiche de données de sécurité

CELLPACK
ELECTRICAL PRODUCTS

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; résine
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001

Page: 1 de 8

1. Identification de la substance/préparation et la société/entreprise

CELLPACK Résine à couler type UG; résine

CELLPACK AG, Electrical Products, CH-5610 Wohlen/Suisse

2. Composition/informations sur les composants

Polyéther polyol, charge

3. Identification des dangers

Ce produit n'est pas dangereux selon les critères de la CE.

4. Premier secours

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Inhalation: En cas de réactions, emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver à l'eau courante ou doucher.

Contact avec les yeux: Laver les yeux à grande eau. Consulter un médecin.

Ingestion: Nécessite des soins médicaux immédiate.

Note au médecin: Pas antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Mousse anti-alcool. Poudre.

Produits de combustion dangereux: Les produits dangereux résultant de la combustion peuvent comprendre mais se ne limitent pas à: Oxydes de carbone. Une combustion incomplète peut provoquer l'accumulation de produits toxiques de pyrolyse.

Protection des intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Dangers spécifiques d'incendie ou d'explosion: Entretien la combustion.

Méthodes particulières d'intervention: Eliminer les débris résultant de l'incendie en accord avec les réglementations locales. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans les cours d'eau, rivières et lacs.

6. Mesures de prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir section 8, CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. Les déversements peuvent rendre les surfaces très glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement: Endiguer pour empêcher la contamination du sol et des eaux de surface, puis mettre dans des récipients fermés. Récupérer si possible, ou éliminer selon les réglementations applicables. Voir section 13, CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Méthodes de nettoyage: Contenir et recouvrir les déversements à l'aide de grandes quantités de sable, de terre ou de tout autre produit absorbant immédiatement disponible. Brosser vigoureusement pour faciliter l'absorption. Récupérer alors le mélange dans des fûts puis éliminer. Eliminer tout résidu de la zone en lavant au savon et à l'eau, et bien rincer. Retenir l'eau contaminée pour l'empêcher de s'infiltrer dans le sol ou dans les eaux de surface.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Les polyols étant manipulés avec les diisocyanates, il est nécessaire de bien distinguer ces deux types de produits afin d'éviter un mélange indésirable provoquant une polymérisation non contrôlée.

Stockage: Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Ce produit est hygroscopique.

Température de stockage et durée de vie: Stocker dans un endroit frais et sec. Durée de vie: 6 mois.

Fiche de données de sécurité

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; résine
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 2 de 8

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition: Aucun(e) n'est établi(e) pour le mélange.

Mesures d'ordre technique: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions.

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire: Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire n'est nécessaire. Cependant, en cas de manipulation à température élevée, sans ventilation suffisante, ou en présence d'aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

Protection de la peau: Utiliser des gants imperméables à ce produit. Porter des vêtements propres à manches longues couvrant le corps. Après le travail et avant de manger, boire ou fumer, se laver soigneusement au savon et à l'eau. Les vêtements contaminés doivent être lavés et/ou nettoyés à sec avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

<u>Aspect</u>	liquide visqueux
<u>Couleur</u>	beige
<u>Odeur</u>	caractéristique
<u>Densité relative de vapeur (air = 1)</u>	> 1
<u>Solubilité dans l'eau</u>	non déterminé(s)
<u>Point éclair</u>	> 200 °C
<u>Viscosité</u>	10500 mPa·s (20 °C)
<u>Masse volumique</u>	1.40 g/cm ³ (20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique: Produit stable mais hygroscopique.

Matières à éviter: Acides. Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Evaluations basées sur des études effectuées sur les composants individuels du produit.

Toxicité aiguë

Ingestion: DL50 par voie orale pour le rat: > 2000 mg/kg.

Contact avec la peau: Essentiellement non irritant pour la peau. DL50 par absorption cutanée pour le lapin: > 2000 mg/kg.

Inhalation: Ne devrait pas présenter de danger significatif du fait des propriétés physiques.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une légère irritation oculaire temporaire. Le produit à l'état solide peut provoquer une irritation ou une lésion de la cornée par action mécanique.

12. Informations écologiques

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à un ou des produit(s) similaire(s).

Mobilité et potentiel de bioaccumulation: Une volatilisation appréciable de l'eau à l'air n'est pas envisagée.

Degradabilité: Ne devrait se dégrader que lentement dans l'environnement.

Toxicité aquatique: En dépit d'une biodégradation très lente, ce produit ne devrait pas poser de problème dans l'eau et le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination: Éliminer de préférence en incinérant dans des conditions agréées et contrôlées dans des incinérateurs appropriés ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux. Éviter ou minimiser autant que possible la production de déchets.

Fiche de données de sécurité

CELLPACK
ELECTRICAL PRODUCTS

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; résine
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 3 de 8

14. Informations relatives au transport

Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.

15. Informations réglementaires

Classification CE et informations sur l'étiquetage utilisateurs: Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la Commission de la Communauté Européenne.

Statut EINECS: Tous les composants de ce produit sont conformes à l'EINECS.

16. Autres informations

Pas d'autres informations

Cette fiche complète les notes techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux. Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets.

Fiche de données de sécurité

CELLPACK
ELECTRICAL PRODUCTS

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 4 de 8

1. Identification de la substance/préparation et la société/entreprise

CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur

CELLPACK AG, Electrical Products, CH-5610 Wohlen/Suisse

2. Composition/informations sur les composants

Composant(s) contribuant aux dangers:

> 99% 4,4'-diisocyanate de diphenylmethane, isomères (1) et homologues (2), mélange de (1) et (2) (PMDI)
CASEINECS 9016-87-9
Xn;R20-R36/37/38-42/43

3. Identification des dangers

Nocif par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Chez les personnes hypersensibles, de très faibles concentrations peuvent conduire à une bronchoconstriction (symptômes de l'asthme).

4. Premier secours

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Inhalation: Emmener à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer le bouche à bouche avec, si possible, une protection adaptée. Si la respiration est difficile, de l'oxygène doit être administré par le personnel médical. Appeler un médecin ou transporter à l'hôpital.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement le produit de la peau en lavant à grande eau avec du savon (utiliser de préférence de l'eau chaude si elle est facilement disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés pendant le lavage. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Une étude sur la décontamination de la peau exposée à du MDI a montré qu'il est important de nettoyer tout de suite après l'exposition et que des produits de nettoyage de la peau à base de polyglycol ou de l'huile de maïs peuvent être plus efficaces que de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes sans discontinuer. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler un médecin et/ou transporter d'urgence à l'hôpital. Ne rien donner à boire ou à manger. Laver la bouche avec de l'eau (ne pas avaler).

Note au médecin: Les composants de ce produit sont irritants et potentiellement sensibilisants pour les voies respiratoires. Traitement essentiellement symptomatique pour irritation primaire ou spasmes des bronches. Garder les personnes exposées sous observation médicale pendant au moins 48 heures, des effets pouvant être différés.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse protéinique. Mousse anti-alcool. L'eau ne peut être utilisée que si elle est pulvérisée en quantités importantes (voir section 10, STABILITE ET REACTIVITE).

Moyens d'extinction déconseillés: Eau en petites quantités.

Produits de combustion dangereux: Les produits dangereux résultant de la combustion peuvent comprendre mais se ne limitent pas à: Oxydes d'azote. Oxydes de carbone. Acide cyanhydrique.

Protection des intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome en surpression et des vêtements de protection contre l'incendie (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants adéquats).

Dangers spécifiques d'incendie ou d'explosion: En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. La contamination des isocyanates par de l'eau peut provoquer une dangereuse augmentation de pression dans des récipients fermés, en raison de la génération de dioxyde de carbone. Les récipients surchauffés peuvent éclater. Ne pas rejeter les eaux d'extinction dans les cours d'eau, rivières et lac.

Méthodes particulières d'intervention: Le personnel doit être évacué en tenant compte du sens du vent.

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41(0)56 618 12 05 Fax +41(0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 5 de 8

6. Mesures de prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Evacuer de la zone le personnel n'appartenant pas à l'équipe d'intervention d'urgence. Seul le personnel entraîné et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression. Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir section 8, CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher fuite ou déversement supplémentaires. Empêcher le déversement dans les égouts ou les fossés d'écoulement. Si ce produit se déverse dans les égouts ou fossés d'écoulement, le pomper pour le stocker dans un récipient couvert pourvu d'évents, le couvercle étant juste posé sans être hermétiquement fermé. Placer le récipient dans un endroit bien aéré. Il peut être nécessaire de demander l'assistance de services d'urgence pour le nettoyage.

Méthodes de nettoyage: Des stocks d'un décontaminant approprié doivent toujours être disponibles. Contenir et recouvrir le déversement avec un décontaminant, de la terre ou du sable humides, et laisser réagir pendant au moins 30 minutes. Mettre les résidus dans des fûts à ouverture totale pour une décontamination ultérieure éventuelle. Laver soigneusement la zone à l'eau et inspecter. Tester les vapeurs dans l'atmosphère pour assurer des conditions de travail sûres avant que le personnel ne soit autorisé à revenir dans la zone. Solutions décontaminantes appropriées:

Mélange 1: carbonate de sodium 5–10%, détergent liquide 0.2–2%, eau q.s.p. 100%.

Mélange 2: solution d'ammoniaque concentrée 3–8%, détergent liquide 0.2–2%, eau q.s.p. 100%. En cas d'utilisation d'ammoniaque, utiliser une bonne ventilation pour empêcher l'exposition aux vapeurs.

7. Manipulation et stockage

Eviter le contact entre ce produit et l'eau à tout moment pendant la manipulation et le stockage.

Manipulation: Les produits à base de diisocyanates, tels que MDI et TDI, doivent toujours être employés dans des zones bien ventilées avec système d'extraction locale approprié, afin de ne pas dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle pour ces produits. Il est recommandé de contrôler à intervalles réguliers la concentration dans l'air du diisocyanate. Garder le matériel propre. Utiliser, lorsque c'est possible, des récipients et outils jetables. Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail.

Stockage: Stocker dans un endroit sec. Les produits à base de diisocyanates, tels que le MDI et le TDI, réagissent avec l'eau en libérant du dioxyde de carbone. Ceci peut conduire à une surpression dans les récipients fermés et à la formation de polymères insolubles qui peuvent obstruer les canalisations, valves, etc. Le contact avec le cuivre ou les alliages contenant du cuivre, et les surfaces galvanisées doit être évité. Ne pas utiliser de valves etc., fabriqués avec ces matériaux, dans les installations de stockage et de manipulation des diisocyanates. Utiliser de préférence de l'acier inoxydable ou doux avec un revêtement approprié, de manière à obtenir un emballage qui soit classé au moins dans le groupe standard III. Ne pas stocker dans des récipients ouverts. Les fûts endommagés ou perforés doivent être vidés et convenablement éliminés.

Température de stockage et durée de vie: Température de stockage recommandée: 15–25 °C. Durée de vie: 6 mois. Voir également la fiche technique.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition: Des valeurs limites d'exposition professionnelle ont été établies pour le MDI dans la plupart des pays, les valeurs habituelles allant de 5 à 20 ppb. Le MDI peut contenir des traces de phénylisocyanate. Respecter les valeurs guides nationales fixant les limites d'émission des substances volatiles pour les évacuations d'air contenant les vapeurs de ce produit. Valeur(s) française(s): 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane: VME: 0.01 ppm. VLE (5 minutes): 0.02 ppm.

Mesures d'ordre technique: Des contrôles techniques doivent être prévus et régulièrement pratiqués pour que l'exposition aux vapeurs/aérosols soit réduite au minimum. Les systèmes d'aération doivent être conçus en fonction des conditions de lieux de travail. L'air doit toujours être éloigné de la source de vapeur et de la personne qui travaille à cet endroit. L'odeur ou les propriétés irritantes de ce produit ne permettent pas d'avertir d'une surexposition.

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire: Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition. Si certaines opérations nécessitent le port d'un appareil de protection respiratoire, utiliser un appareil purifiant l'air à masque intégral adéquat. Utiliser un appareil de protection respiratoire avec sorbant pour vapeurs organiques et filtre pour particules. Pour les opérations de pulvérisation ou dans d'autres conditions telles que les situations d'urgence au cours desquelles les valeurs limites d'exposition peuvent être largement dépassés, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression adéquat.

Protection de la peau: Porter une combinaison, des bottes, un tablier et des gants. D'après les résultats d'essais de perméabilité, les vêtements de protection fabriqués avec les matériaux suivants offrent une protection efficace: Caoutchouc nitrile/butadiène. Polyéthylène laminé. Après le travail et avant de manger, boire ou fumer, se laver soigneusement au savon et à l'eau. Les vêtements contaminés doivent être lavés et/ou nettoyés à sec avant réutilisation. Enlever et détruire les articles ne pouvant pas être décontaminés, tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes pour travaux chimiques.

Fiche de données de sécurité

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001

Page: 6 de 8

9. Propriétés physiques et chimiques

<u>Aspect</u>	liquide visqueux
<u>Couleur</u>	ambre foncé
<u>Odeur</u>	légère de mois
<u>Masse volumique</u>	1.21 – 1.25 g/cm ³
<u>Densité relative de vapeur (air = 1)</u>	8,5
<u>Pression de vapeur</u>	< 0.00001 mmHg (20 °C)
<u>Point/plage de congélation</u>	forme des cristaux au-dessous de 10 °C
<u>Solubilité dans l'eau</u>	insoluble, réagit, formation de CO ₂
<u>LogP (octanol/eau)</u>	réagit avec l'eau et l'octanol
<u>pH</u>	non applicable
<u>Point éclair</u>	> 200 °C (DIN 51758)
<u>Temp. d'inflammation spontanée</u>	non disponible
<u>Caractéristiques d'explosivité</u>	non applicable
<u>Limite d'inflammabilité inférieure</u>	non applicable
<u>Limite d'inflammabilité supérieure</u>	non applicable
<u>Viscosité</u>	100 mPa·s (25 °C)
<u>Concentration de vapeur saturée</u>	0.15 mg/m ³ (25 °C) (calculé(e))

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées pour le stockage (voir section 7, stockage).
Conditions à éviter: Chaleur excessive. Ce produit peut se décomposer à température élevée.
Matières à éviter: Acides. Alcools. Amines. Bases. Agents oxydants forts. Eau. Métaux galvanisés. Cuivre et ses alliages.
Réactivité: Les produits à base de diisocyanates, comme le MDI et le TDI, réagissent en dégageant de la chaleur avec de nombreux produits tels que bases (ex: soude caustique), ammoniacque, amines primaires et secondaires, alcools, eau et acides. La réaction devient progressivement plus forte et peut être violente à des températures plus élevées si la miscibilité des partenaires de la réaction est bonne ou est maintenue par la présence de solvants. Les produits à base de diisocyanates, tels que le MDI et le TDI, sont insolubles dans l'eau, plus denses que l'eau et décantent, mais réagissent lentement à l'interface, à des températures inférieures à 40 °C. Une couche solide de polyurétes, insoluble dans l'eau, est formée avec libération de dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë
Exposition brève
Ingestion: Toxicité faible en administration unique par voie orale. DL50 par voie orale pour le rat: > 2000 mg/kg. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer une très légère lésion temporaire de la cornée.
Contact avec la peau: D'après des données sur l'homme, ce produit pourrait provoquer une irritation légère à modérée. Peut tacher la peau. DL50 par absorption cutanée pour le lapin: > 2000 mg/kg.
Inhalation: CL50 pour le rat exposé 4 heures: 490 mg/m³ (aérosol). L'aérosol inhalable produit expérimentalement avait un diamètre inférieur à 5 microns. Les vapeurs et aérosols peuvent provoquer une irritation grave des voies respiratoires avec sensation de brûlure au nez et à la gorge. Une exposition importante peut provoquer une inflammation du tissu pulmonaire ainsi que des sécrétions. Chez les personnes hypersensibles, de très faibles concentrations peuvent provoquer une bronchoconstriction (symptômes de l'asthme). Effets pouvant être différés.
Exposition répétée ou prolongée
Sensibilisation des voies respiratoires: Peut provoquer une sensibilisation par inhalation. Une exposition chronique par inhalation peut provoquer une diminution permanente de la fonction pulmonaire.
Contact avec la peau: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Des études sur animaux ont montré qu'un contact cutané avec les diisocyanates peut intervenir dans la sensibilisation respiratoire.
Cancérogenèse: Des rats ont été exposés pendant 2 ans à un aérosol inhalable de MDI polymérique produit expérimentalement, ce qui a provoqué une irritation pulmonaire chronique aux fortes concentrations. L'irritation prolongée a conduit à la formation de tumeurs des poumons d'une petite proportion des rats exposés à 6 mg/m³. En l'absence d'exposition importante prolongée conduisant à une irritation chronique et des lésions de poumons, il est fortement improbable que des tumeurs apparaissent. Toutefois, ces résultats renforcent la nécessité de respecter les consignes de sécurité recommandées et les valeurs limites d'exposition professionnelle lorsque des produits à base de MDI sont utilisés. L'expérience industrielle chez l'homme n'a pas mis en évidence de lien entre exposition à des produits à base de MDI et le développement d'un cancer.
Effets sur la reproduction et le développement: N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. D'autres effets ont été observés chez le fœtus, uniquement à des doses toxique pour la mère.

Fiche de données de sécurité

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 7 de 8

12. Informations écologiques

L'écotoxicité mesurée correspond à celle du produit hydrolysé, généralement dans des conditions où la production d'espèces solubles est maximale.

Mobilité et potentiel de bioaccumulation: La mobilité dans l'environnement devrait être limitée par la formation de polymères insolubles. La répartition entre l'eau et le n-octanol ne s'applique pas. Formation, en milieu aqueux, de polyurées insolubles, chimiquement et biologiquement inertes. Une volatilisation appréciable de l'eau à l'air n'est pas envisagée. Par analogie avec le TDI, le mécanisme de dégradation prédominant dans l'air devrait être l'attaque du radical OH.

Dégradabilité: La biodégradation des polyurées en conditions statiques de laboratoire est estimée faible. La conversion en produits solubles, y compris le diamino-diphénylméthane (MDA), est très faible dans les conditions d'essai en laboratoire optimales de bonne dispersion et faible concentration.

Toxicité aquatique: Ne devrait pas être classé dangereux pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 supérieures à 100 mg/l pour les espèces les plus sensibles).

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination: Éviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. Éliminer de préférence en incinérant dans des conditions agréées et contrôlées dans des incinérateurs appropriés ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux. Les déchets en petites quantités peuvent être neutralisés avant évacuation, par exemple avec du polyol. Les récipients vides doivent être décontaminés (voir section 6), et, soit percés et écrasés, soit portés chez un recycleur agréé. Éliminer conformément aux directives 91/689/CEE et 94/62/CE et à toute réglementation locale ou nationale applicable.

14. Informations relatives au transport

Voies terrestres et fluviales

Dénomination d'expédition: DIPHENYLMETHANE-4.4'-DIISOCYANATE

Route - ADR Charge: -

Rail - RID Charge: -

Vide: Etiquette:

Vide: Etiquette:

Degré maximum de remplissage % Détail:

Degré maximum de remplissage % Vrac:

Degré maximum de remplissage kg/l (Gaz):

Kemler Code: -

Tremcard CEFIC:

Tremcard Autre:

N° ONU:

Voie d'eau - ADNR Charge: 9 - 81

Type de Navire: C

Vide: 9 - 71 Etiquette: -

CATG:

Produit non classé pour le transport maritime.

Produit non classé pour le transport aérien.

Dénomination d'expédition: DIPHENYLMETHANE-4.4'-DIISOCYANATE (par barge).

Remarque: Ce produit n'est classé que pour le transport en vrac par barge (transport fluvial intérieur).

Fiche de données de sécurité

CELLPACK
ELECTRICAL PRODUCTS

Désignation commerciale: CELLPACK Résine à couler type UG; durcisseur
Fabricant/Fournisseur: CELLPACK AG, Electrical Products
CH-5610 Wohlen
Tél. +41 (0)56 618 12 05 Fax +41 (0)56 621 91 48
Date: 18.06.2001
Page: 8 de 8

15. Informations réglementaires

Classification CE et informations sur l'étiquetage utilisateurs

Symbole de danger

Risques particuliers

Conseils de prudence

Nom chimique

Remarques

Classification selon l'Annexe I de la directive 67/548/CEE (directive sur les substances dangereuses – «Etiquette CE»).

Xn – nocif

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

S23 Ne pas respirer les gaz/vapeur/fumées/aérosols.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4,4'-diisocyanate de diphenylmethane, isomères (1) et homologues (2), mélange de (1) et (2) (PMDI)

Contient des isocyanates. Voir information fournie par le fabricant.

16. Autres informations

4,4'-diisocyanate de diphenylmethane: Tableau(x) des maladies professionnelles (France): 62.

Cette fiche complète les notes techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu ou conçus pour l'élimination des déchets chimiques dangereux. Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets.